

Image not found or type unknown



Veranda en copropriété: refus pour moi...

Par **MME NICOLAS**, le **14/12/2009** à **10:24**

Bonjour,rrrnJ'ai un appartement en rez de jardin en copro, et j'ai l'intention de faire une véranda. Dans la copro, il en existe une en étage parait il depuis 25ans.. rnrnD'autres ont demandé l'autorisation : refus, Quels sont mes droits ? Sachant que si je demande ils (conseil synd et syndic)vont refuser, car en plus ils ne sont pas cool avec moi, et ils s'en feront un grand plaisir ...rrrnMeilleures salutations, cordialement.